



Extrait du registre des délibérations
Comité syndical : SIMA COISE

REÇU LE

26 SEP. 2011

Séance du : 20 septembre 2011
Compte rendu affiché le : 26 septembre 2011
Date de la convocation : 29 août 2011

SOUS-PRÉFECTURE DE MONTBRISON

Nombre de délégués : 33
En exercice : 33
Présents : 22
Votants : 26

Nombre de délégués concernés : 33
En exercice : 33
Présents : 22
Votants : 26

Présents: CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Boudier JP, Philippon B, Vocanson E.
CCFL : Mrs Berthet C (2) , Rousset L, Seon M, Vincent Georges (2), Mme Grange M (2)
CCHL : Mrs Bruyas J.Marc, , Lhopital J.Louis, Moralès Philippe, Villard P.
SEM : Thizy Gilles (2), Mme Larue M. Françoise
Autres communes: Mrs Reynard R, Bouchut O, Villemagne G, Laval D, Bruyas B, Pallandre A,
Mme Didier G.
Secrétaire de séance : Georges Vincent

Excusés : Mrs Besset C, Gros Richard, Louat R, Chambonnet M, Lornage F, Bruyère C, Gonon P,
Bruyas J. François, Berne Marcel, Guyot P, Barcet A.

N° 316 Objet : Demande de subvention et choix d'un partenaire pour l'étude de synthèse des diagnostics d'exploitation.

Monsieur le Président rappelle que le SIMA Coise est l'opérateur des MAE T sur le bassin versant de la Coise depuis 2008. A ce titre il a été réalisé plus de cent diagnostics d'exploitation sur le territoire. A la demande des différents partenaires et afin de tirer des enseignements de ces diagnostics individuels d'exploitation, le syndicat souhaite lancer une étude afin de réaliser une synthèse des diagnostics. Après avoir consulté les Bureaux d'Etudes qui ont réalisé les diagnostics, il est proposé de retenir le Bureau d'Etude S.C.E. qui a fait l'offre la plus intéressante et qui possède la base de données.

Cette étude peut prétendre à des aides financières de l'Agence de l'Eau L.B, du Conseil Général de la Loire et de la Région Rhône Alpes.

Monsieur le Président propose que le SIMA Coise sollicite une demande de subvention auprès de ces trois partenaires.

Après en avoir délibéré, le comité syndical autorise le Président à solliciter les aides financières de l'Agence de l'Eau LB, du Conseil Général de la Loire et de la Région Rhône Alpes pour l'étude qui s'élève à un montant définitif de 11 975.85 € TTC et qui sera confiée au bureau d'études SCE

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier

Le 20 septembre 2011

Le Président
Jean Yves Charbonnier